



INFOS PRATIQUES

LE ROND-POINT DE LA MAIRIE S'ORNE D'UNE SCULPTURE ÉQUESTRE

Installée depuis jeudi matin, une sculpture orne dorénavant le rond-point de la mairie devant le nouveau quartier de l'avenue du Général-de-Gaulle. Ses lignes épurées rappellent les courbes d'un cheval monté par un cavalier. Une référence implicite à l'identité de Treillières.

Mis en ligne le 14 mai 2019



© Loig Bonnet/Ouest-France

Du haut de ses 3,8 mètres, la statue équestre du rond-point de la mairie veille sur l'avenue du Général-de-Gaulle et le nouveau quartier intergénérationnel sorti de terre ces derniers mois. Installée jeudi 9 au matin, elle est l'œuvre de Jean-Yves Sussin, un ancien architecte nantais désormais à la retraite qui élève des chevaux à Treillières, au village de la Cathelinière. Passionné de dessin au crayon et de peinture à l'acrylique ou à l'aquarelle, il l'est autant par les chevaux, qu'il croque à longueur d'œuvres, suggérant leurs lignes fières et majestueux en quelques traits sûrs. Avec cette même capacité à suggérer le mouvement et la grâce de l'animal, il est parvenu à dompter cette matière exigeante qu'est l'acier avec cette statue équestre qui demeure exceptionnelle dans ses créations, même s'il a déjà eu l'occasion d'en réaliser une autre du côté de Saumur, la ville reine du cheval. Treillières rappelle avec cette œuvre son identité équestre forte, affirmée par sa tradition de courses hippiques, d'écuries, de centres d'élevages et d'associations dédiées. Une arrivée qui sera mise en valeur lors du spectacle exceptionnel présenté aux Treilliérains vendredi par la compagnie Quidams, dont les chevaux lumineux défilent sous les yeux de leur homologues d'acier.



≡ RETOUR À LA LISTE



Mairie de Treillières

57, rue de la Mairie
44119 Treillières

☎ 02 40 94 64 16

📧 CONTACTEZ-NOUS

Horaires :

Mairie - CCAS - Police municipale

Lundi au vendredi : 8h30 > 12h30 / 14h > 17h30 (fermée le jeudi après-midi).

Urbanisme

Accessible uniquement sur RDV. Prise de RDV au 02 40 16 72 36. Accueil téléphonique fermé le vendredi après-midi

Permanences samedi matin de 9h à 12h

Etat civil/formalités administratives : tous les samedis.

